

PRÉAMBULE

La vente aux enchères du Barbe et de l'Arabe Barbe, organisée sous l'égide de la SOREC, a pour objectifs principaux de :

- Permettre aux éleveurs naisseurs de vendre leurs chevaux dans un cadre institutionnel et réglementé
- Valoriser leur programme génétique de reproduction et donner une valeur marchande ajoutée à leurs produits
- Créer une plateforme de transaction entre les éleveurs naisseurs et les différents utilisateurs de chevaux Barbes et Arabe Barbes

Organisateurs

La Société Royale d'Encouragement du Cheval
L'Association Nationale des Éleveurs
de Chevaux Barbes et Arabe Barbes
L'Association Nationale des chevaux Barbes

Comité d'Honneur

M. Omar Skalli
Directeur Général de la SOREC

M. Azzedine Msefer
Président de l'ANECBAB

Dr Jari Younes
Président de l'ANCB

Comité d'Organisation

Dr. Mohammed Oussidhoum
Directeur du Haras National d'El Jadida

Mme Sara Mansour
Responsable Licences et Développement

M. Ali Amri
Responsable Comptes Professionnels

VENTE AUX ENCHÈRES DES CHEVAUX BARBES ET ARABE BARBES

Première édition



Association National des Eleveurs de Chevaux Barbe
et Arabe barbe



Association Nationale des Eleveurs des Chevaux Barbe
الجمعية الوطنية لمرشحي الفحول العربية



Meeting National du cheval Barbe et Arabe Barbe Du 20 au 24 septembre 2017



CONCOURS
D'ÉLEVAGE



RALLYE



SAUT D'OBSTACLE



VENTE
AUX ENCHÈRES

1. S'informer sur le règlement

Attention aux articles :

- Article 1: dossier de la demande
- Article 2: les obligations diverses du vendeur
- Article 3 : la responsabilité en cas de dommages causés à ou par l'animal
- Article 4 : les cas d'absence

NB : Réglementation à consulter dans son ensemble

2. Inscrire un cheval

Déposer avant le 14 Septembre 2017 votre demande composée de :

- un bordereau d'inscription
- le document d'accompagnement du cheval à jour
- les certificats de saillie et de gestation pour les juments pleines
- la fiche de performances du cheval au niveau des concours ou autres
- une caution par chèque d'un montant de 500,00 DH/cheval à vendre au nom de la SOREC

**Votre demande sera
transmise à la Direction
Centrale de La SOREC**

3. Préparer La visite des éventuels acheteurs

- Les chevaux mis en vente doivent arriver la veille de la vente aux enchères, au plus tard à midi, au lieu de vente pour la visite des éventuels acheteurs.

4. Règlement, frais de ventes

- Frais de vente 3% au profit de l'organisateur
- Règlement : sur place le jour même soit en espèce soit par chèque